

**REPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS
HOPITAL MILITAIRE DE KAMENGE**



**AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LA LOCATION ET L'EXPLOITATION DE LA
CANTINE DE L'HOPITAL MILITAIRE DE KAMENGE**

Référence : 520/HMK/...../2026

L'Hôpital Militaire de Kamenge invite les personnes physiques ou morales légalement établies et intéressées à soumettre leurs offres pour la location et l'exploitation de la cantine de l'Hôpital Militaire de Kamenge.

L'objectif est de sélectionner un exploitant capable d'assurer, dans de bonnes conditions d'hygiène, de qualité et de régularité, la préparation et la fourniture des repas, notamment au personnel de garde de nuit de l'Hôpital.

1. Objet

Le présent appel d'offres porte sur la mise à disposition et l'exploitation du local de la cantine de l'Hôpital, moyennant un loyer mensuel proposé par le soumissionnaire.

L'exploitant retenu devra notamment :

- assurer la restauration du personnel de garde de nuit, pour un effectif estimatif de 80 à moins de 100 personnes ;
- proposer un menu équilibré et préciser les quantités servies ;
- respecter strictement les règles d'hygiène, de salubrité et de sécurité alimentaire ;
- assurer la propreté et le bon entretien du local, du matériel et des équipements ;
- assurer la disponibilité régulière des repas aux horaires convenus.

2. Offre financière

Le soumissionnaire devra obligatoirement indiquer :

- le montant du loyer mensuel proposé (BIF/mois) ;
- le prix proposé par assiette pour le personnel de garde de nuit (BIF/assiette).

Le coût des repas effectivement servis au personnel de garde de nuit sera déduit du montant du loyer mensuel dû, conformément aux modalités prévues dans le dossier d'appel d'offres.

X

3. Composition du dossier de soumission

L'offre devra notamment comprendre :

- une lettre de soumission signée ;
- une copie de la pièce d'identité du soumissionnaire ou du représentant légal ;
- les documents légaux d'existence, le cas échéant ;
- les références ou l'expérience dans le domaine de la restauration ;
- une proposition détaillée du menu et des quantités ;
- le prix de l'assiette et le montant du loyer mensuel ;
- les mesures prévues en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire ;
- la liste détaillée du matériel, des équipements et des ustensiles de cuisine à utiliser.

4. Retrait du dossier et visite du local

Les personnes intéressées sont invitées à venir retirer le dossier d'appel d'offres au Secrétariat de la Direction Générale de l'Hôpital Militaire de Kamenge, pendant les heures ouvrables.

Les soumissionnaires pourront également visiter le local de la cantine avant la remise de leur offre, sur rendez-vous auprès de l'Hôpital.

5. Dépôt des offres

Les offres, présentées sous enveloppe fermée portant la mention :

« OFFRE POUR LA LOCATION ET L'EXPLOITATION DE LA CANTINE DE L'HOPITAL MILITAIRE DE KAMENGE – A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE »

devront être déposées au Secrétariat de l'Hôpital Militaire de Kamenge, B.P. 5117, Mutanga I, Boulevard Mwezi Gisabo, au plus tard le ...07/10/2026... à ...09... heures précises.

6. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées notamment sur la base du loyer proposé, du prix de l'assiette, de la qualité et de la composition du menu, de la capacité à servir l'effectif requis, de l'expérience, ainsi que de la qualité du matériel et des équipements proposés.

Pour tout renseignement complémentaire :

Secrétariat de la Direction Générale – Hôpital Militaire de Kamenge

E-mail : directionhmk@gmail.com

Fait à Bujumbura, le 21/09/2026

Pour l'Hôpital Militaire de Kamenge
Le Directeur Général

Dr NIMBURANIRA Marc
Général de Brigade



Ministère de la Défense Nationale
et des Anciens Combattants
Hôpital Militaire de KAMENGE